

Le Petit Journal d'Auvillar

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°37
MARS 2021



LE
**VILLAGE PRÉFÉRÉ
DES FRANÇAIS**
2021

Mobilisons nous !



Auvillar



LE
VILLAGE PRÉFÉRÉ
DES FRANÇAIS
2021

Nous devions garder l'information secrète jusqu'à aujourd'hui...

Maintenant c'est officiel, Auvillar aura l'honneur de représenter la région Occitanie dans la célèbre émission présentée par Stéphane BERN et diffusée sur France 3 :

« Le village préféré des Français ! ».

A partir de jeudi 4 mars à 6h et jusqu'au jeudi 25 mars à minuit, on peut VOTER !!!

Alors maintenant VOTONS et FAISONS VOTER pour AUVILLAR

Comment voter :

- Par téléphone au 3245 (0,80 €/min + prix de l'appel)
- Sur le lien de l'émission : ftvetvous.fr/levillage (gratuit)

Auvillar est en compétition avec 13 autres villages français.

Retransmission de l'émission « Le village préféré des Français »
et résultat des votes fin juin ou début juillet 2021 sur France 3.

TOUS POUR AUVILLAR
« VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS »



Chères Auvillaraises, chers Auvillaraïss,

Permettez-moi de débiter cet édito par une très bonne nouvelle, depuis peu officielle, AUVILLAR fait partie des 14 villages sélectionnés pour l'émission « Le village préféré des français », un concours diffusé sur France 3 et présenté par Stéphane Bern. A ce titre, notre cité aura pour challenge de représenter la Région Occitanie.

Cette sélection est un sacré bel atout pour AUVILLAR et son territoire. Mettons-nous à rêver de monter sur la première marche du podium et de remporter ce titre très envié. Les votes sont désormais ouverts, mobilisons-nous avec enthousiasme !

La médiatisation au niveau national de notre village, devrait sans nul doute, créer une dynamique profitable à nos commerces. Dans la période « compliquée » qu'ils vivent actuellement, cette nouvelle devrait les réjouir.

Dans le cadre du Plan de Continuité d'Activité, les élus et les agents restent mobilisés. Tous les services de la commune à la population continuent de fonctionner normalement. Continuons à respecter scrupuleusement les règles sanitaires mises en place et notamment le port du masque dans l'espace public, les écoles et les commerces.

Je tiens particulièrement à saluer le dévouement et l'attitude exemplaire du corps médical dans la gestion de la Covid depuis un an. Médecin, pharmaciennes, infirmières, dentistes et kinésithérapeute ont su très vite s'adapter pour rester au plus près de la population et des personnes les plus vulnérables.

La phase de vaccination qui vient de débiter devrait nous permettre d'espérer retrouver cet été une vie sociale tant attendue. Un centre de vaccination est désormais ouvert à Valence d'Agen.

Pour nos commerçants, l'heure est à la solidarité. Pour reprendre un slogan de la Chambre de Commerce et de l'Industrie France : « On ne peut plus se serrer les mains mais on peut se serrer les coudes ». Il est en effet primordial de poursuivre et de développer notre élan de solidarité envers eux. Nous avons une pensée toute particulière pour nos restaurants et bars qui continuent à subir les effets désastreux de la Covid. La vente de plats préparés le dimanche leur permet de garder le lien avec les clients et c'est essentiel.

Une vraie dynamique de consommation locale s'est mise en place et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Souhaitons la bienvenue et pleine réussite à nos nouveaux épiciers, **Laetitia et Nicolas DHERBECOURT**. Grâce à leur accueil souriant, leur professionnalisme et la très bonne tenue de leur commerce, ils ont été très vite adoptés par les Auvillaraïss et la population des communes avoisinantes.

Bienvenue également à **Valérie et Jean-Pierre SARRAUT**, qui viennent d'ouvrir un distributeur alimentaire au 3, rue de l'église, ouvert 7j/7 et 24h/24. Nouveaux propriétaires de l'ancienne boutique « Antiquités-brocante » de Madame CHAUDORDY, ils devraient y installer courant mars leur activité de miellerie et un espace de vente de produits dérivés. Bien d'autres projets sont à l'étude...

Ces choix d'investissement témoignent de l'attractivité de notre village sur le territoire. Sachons les encourager et les soutenir dans leurs réalisations.

Côté finances :

Pour le budget 2021, comme pour les budgets précédents, une gestion rigoureuse sera de mise. Notre capacité à mobiliser les financements devrait nous permettre de poursuivre notre politique ambitieuse d'investissement.

Comme cela avait été annoncé dans notre programme électoral, le niveau d'endettement de la commune ayant considérablement chuté, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'acquérir les 3 bâtiments de l'ancienne Mairie, situés rue du palais. Cette réserve foncière, en plein cœur du centre historique, devrait voir à terme l'aménagement de logements dans les étages et de locaux commerciaux et/ou associatifs en rez-de-chaussée.

Une autre propriété rentre « enfin » dans le domaine foncier de la commune, il s'agit de la maison appartenant aux consorts Verdier, située 11 Rue de la Sauvetat. L'épilogue d'une procédure qui aura duré vingt ans. Les projets ne manqueront pas pour cet emplacement stratégique !

La priorité du budget 2021 portera sur les investissements suivants :

- **Les travaux de réhabilitation de l'ancien Office de tourisme** débiteront au printemps. Le projet prévoit un espace commercial au rez-de-chaussée et 3 logements dans les deux étages.
- **La Salle des Fêtes** va faire peau neuve en fin d'année avec des travaux de mise aux normes et de réhabilitation de l'ensemble du bâtiment.
- Le vaste programme de réhabilitation intérieure de **l'église Saint Pierre** se termine en 2021 par la restauration de la chapelle du Rosaire et de la crypte.
- **Éclairage public** : Les travaux de remplacement des derniers éclairages énergivores débiteront en mars et seront séquencés sur 4 années.
- **Fibre optique** : Cette fois nous y sommes ! Le déploiement pour Auvillar est finalisé. Le top départ des démarches d'abonnement pour la population débiteront comme prévu en avril.
- Les travaux de **remise en lumière du pont** sur Garonne seront inscrits au budget 2021 du Département de Tarn-et-Garonne. Cela viendra finaliser la mise en valeur du quartier du Port.
- **Le site internet de la commune** fait peau neuve. Vous pourrez découvrir très bientôt un nouveau site, plus convivial, plus dynamique, adapté au nouvel élan que porte Auvillar aujourd'hui.

Côté manifestations :

Malgré les incertitudes, les associations préparent la saison 2021. Je suis persuadé, que l'ensemble des bénévoles prendra avec beaucoup de sagesse et le sens des responsabilités, les bonnes décisions en temps et en heure.

L'**office de tourisme communautaire**, accueillera d'avril à octobre, à l'occasion de l'année Jacquaire (fête de la St Jacques qui tombe un dimanche), une très belle exposition, totalement inédite, sur le chemin de Saint Jacques.

L'ensemble du personnel municipal et les élus restent à votre écoute. Profitons au mieux du printemps et de l'été qui s'annoncent.

Très amicalement,
Olivier RENAUD

Numéros utiles

Mairie : 05 63 39 57 33

Mail : mairie-auvillar@info82.com

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi - mardi : 8h-12h

Mercredi : 8h-12h et 14h-17h30

Jeudi-vendredi : 8h-12h

Samedi : 9h-12h

École maternelle : 05 63 39 01 93

École élémentaire : 05 63 39 60 55

Cantine : 05 63 32 45 36

Création-Réalisation :
Bastide Communication

Crédits photos :
Mairie d'Auvillar, Associations.

Délibérations

du Conseil Municipal

Les comptes-rendus exhaustifs des conseils municipaux sont consultables en mairie, aux heures d'ouverture.

SÉANCE DU 27 AOÛT 2020

Absents excusés : Alain ARNOSTI a donné procuration à Mme Isabelle GELDHOFF-JUPON, Philippe SAINT-MARTIN a donné procuration à M. Jean-Michel MONESTES, Joël CHEVALIER a donné procuration à M. Olivier RENAUD, Daniel NOYRIGAT.

RÉHABILITATION-EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE :

La commune souhaite s'engager dans un projet de réhabilitation-extension de la salle des fêtes qui consiste à :

- créer une extension pour stocker le matériel afin de répondre à la demande de mise aux normes du bâtiment suite à la visite de sécurité du 17 janvier 2019
- améliorer la performance énergétique
- rafraîchir des salles au rez-de-chaussée et à l'étage
- réorganiser la cuisine
- créer une salle associative au 1^{er} étage (ancien logement du gardien)

Le projet est estimé à 300 000 € HT, travaux et honoraires compris.

La participation financière de la commune, déduction faite des subventions, devrait s'élever à 60 000 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet et son plan de financement.

HÔTEL-RESTAURANT DE L'HORLOGE - PROGRAMMATION DES TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ :

L'Hôtel-Restaurant de l'horloge, propriété de la commune, ne répond pas aux normes en vigueur concernant l'accessibilité. En effet, la loi impose à cet établissement recevant du public (ERP) de disposer d'une chambre accessible aux personnes à mobilité réduite ou souffrant d'un handicap.

Cette situation est très préjudiciable pour les gérants de l'établissement.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à étudier la faisabilité du projet et à solliciter des aides financières auprès de différents partenaires.

ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021 - ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES - CONVENTIONS AVEC LES INTERVENANTS :

Monsieur le maire est autorisé à signer une convention avec les différents intervenants dans le cadre des onze activités périscolaires mises en place gratuitement à la rentrée scolaire 2020/2021. (Squash, rugby, théâtre, poterie, langue des signes, relaxation ludique, golf, échecs, dessin, hockey/roller, informatique).

CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE :

Le SATESE (Service d'Assistance au Traitement des Effluents et au Suivi des Eaux) apporte son appui technique à la collectivité dans le domaine de l'assainissement.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la rémunération annuelle qui s'élève à 0,60 € / habitant.

RENOUVELLEMENT DE L'ÉCLAIRAGE DANS LE CHOEUR DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE :

Pour une meilleure mise en valeur des enduits et des objets mobiliers, ainsi que pour une harmonisation des éclairages de l'édifice, le conseil municipal décide de remplacer les spots iodures par des modèles à LED orientables.

L'entreprise LAFON ELECTRICITÉ a chiffré la dépense à 5 238 € HT.

La participation financière de la commune, déduction faite des subventions, devrait s'élever à 2 147 €.

AMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN OFFICE DE TOURISME - AUTORISATION DE LANCER LE MARCHÉ DE TRAVAUX :

Le projet d'aménagement d'un local à usage multiple et de trois logements, Place de la Halle, a été estimé par monsieur Didier MÉDALE à 313 800 € HT, honoraires de maîtrise d'œuvre compris.

La participation de la commune, déduction faite des subventions, devrait s'élever à 91 480 €.

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à lancer une consultation dans le cadre de la procédure adaptée, en application du code de la commande publique.

COMMISSIONS MUNICIPALES - DÉSIGNATION DES PRÉSIDENTS DE COMMISSION :

• COMMUNICATION/BULLETIN MUNICIPAL/CULTURE/DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE/MANIFESTATIONS MUNICIPALES : Gilles COMPAGNAT.

- TRAVAUX/CADRE DE VIE/DÉVELOPPEMENT DURABLE/ FLEURISSEMENT /ÉCONOMIE D'ÉNERGIE : Jean-Michel MONESTES.
- PROTECTION DES POPULATIONS : Gilles COMPAGNAT
- FINANCES/ADMINISTRATION GÉNÉRALE/PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS : Philippe SAINT-MARTIN
- VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE : Isabelle GELDHOF-JUPON
- SCOLARITÉ/JEUNESSE : Nathalie SALAÛN
- COMMERCE/ARTISANAT/SERVICES : Alain ARNOSTI

QUESTIONS DIVERSES :

Epicerie :

Monsieur et madame DHERBECOURT devraient être les futurs repreneurs de l'épicerie Vival. Leur installation est prévue pour mi-octobre.

Conteneurs à ordures :

La police communautaire met tout en œuvre pour lutter contre les incivilités en tout genre et notamment les conteneurs qui restent en permanence sur le domaine public.

Petite rue Saint Jacques :

La circulation petite rue Saint Jacques (de la rue de la Sauvetat à la rue Saint Jacques) sera interdite à la circulation dans les deux sens.

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020

Absents excusés : Madame Sarah SOURBIER a donné procuration à M. Olivier RENAUD, Monsieur Vincent MADAULE a donné procuration à M^{me} Isabelle GELDHOF-JUPON.

HÔTEL RESTAURANT DE L'HORLOGE - TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ :

Les travaux de mise aux normes d'accessibilité de l'hôtel-restaurant de l'horloge sont vitaux pour la survie de l'établissement.

Le projet d'aménagement porte sur la création d'un ascenseur pour desservir les chambres du 1^{er} étage, le réaménagement des toilettes du rez-de-chaussée et la création d'un hall d'accueil.

Le montant des travaux est estimé à 95 000 € HT auquel il faut rajouter les honoraires d'architecte et les frais divers, soit un coût d'opération de 115 000 € HT.

Ce projet pourrait s'inscrire dans le cadre du plan « France relance », pour lequel le Gouvernement a décidé d'abonder la dotation de soutien à l'investissement local afin d'accompagner un effort de relance rapide et massif des projets communaux. La commune devrait ainsi bénéficier d'un financement exceptionnel.

DÉSIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL AU SEIN DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES :

Dorénavant, le maire détient seul la compétence des inscriptions et des radiations sur la liste électorale. Toutefois, un contrôle a posteriori de ses décisions est effectué par une commission composée d'un conseiller municipal, d'un délégué de l'administration et du tribunal judiciaire.

M^{me} Isabelle GELDHOF-JUPON est volontaire pour participer aux travaux de cette commission.

SUBVENTION FAÇADE :

A la majorité, il est décidé d'allouer à M. FRAYSSINHES et M^{me} SOHIER une aide d'un montant de 787 € pour la réfection de la façade de leur habitation, lieu-dit « Castérus ».

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2020

Absent : néant

Une minute de silence est respectée à la mémoire de Samuel PATY, professeur d'histoire-géographie assassiné.

CONTENTIEUX DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF - AFFAIRE DUSSAC Robert - DÉCISION D'ESTER EN JUSTICE :

Monsieur le maire donne lecture de la requête présentée par Maître Rafaël MATTAR, avocat de monsieur Robert DUSSAC, visant à condamner la commune à lui verser la somme de 167 800 € en réparation du préjudice subi, résultant de la privation de son droit de propriété sur la parcelle ZC 50, sise lieu-dit « Maurielle » qui figure au tracé du grand projet ferroviaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à ester en justice et désigne Maître Isabelle SCHONACKER-ROSSI pour défendre les intérêts de la commune dans cette instance.

INCORPORATION DE BIENS SANS MAÎTRE CADASTRÉS B 370 et B 371 DANS LE DOMAINE COMMUNAL (IMMEUBLE VERDIER) :

Le conseil municipal décide à l'unanimité de s'approprier les biens cadastrés B 370 et B 371, présumés sans maître au sens de l'article 713 du code civil et charge monsieur le maire de prendre l'arrêté constatant l'incorporation dans le domaine communal de ces immeubles situés 11, rue de la Sauvetat et rue Saint Etienne.

RENFORCEMENT DU RÉSEAU BT DU POSTE DE « MANAS » :

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à signer la convention de passage à intervenir avec l'entreprise SPIE, chargée de la réalisation des travaux de renforcement du réseau basse tension dans le secteur de « Manas-Chouret ».

REMPACEMENT DES LUMINAIRES ENERGIVORES :

Pour des raisons financières et afin d'optimiser au maximum les aides accordées par le SDE 82, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'engager sur les quatre années à venir le changement des 130 lampes restantes (2021-2024).

Le montant de la dépense s'élève à 127 790 € HT.

La participation de la commune, déduction faite des subventions, devrait s'élever à 25 534 €.

GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACQUISITION DE MATÉRIEL D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS :

La Communauté de Communes des Deux Rives est en passe de lancer une consultation pour l'acquisition d'un tracteur-tondeuse professionnel et propose aux communes en ayant le besoin, de mettre en place un groupement de commande.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de répondre favorablement à cette proposition.

QUESTIONS DIVERSES :

Pont de Poutoy :

Un courrier vient d'être adressé à monsieur le Président du Conseil Départemental pour lui faire part de la détérioration des parapets du pont et avoir la confirmation que la structure de cet ouvrage n'appelle aucune inquiétude de la part de ses services.

Cantine - garderie :

Le paiement par carte bancaire sera mis en place à partir du 1er janvier 2021.

Travaux école (2021-2023) :

Les membres de la commission « scolarité » ont effectué un état des lieux exhaustif des travaux à réaliser dans les écoles. Ce document a été transmis à la CC2R en vue d'une programmation dans son prochain plan pluriannuel de travaux.

Dotation de solidarité :

Le conseil communautaire a voté une dotation complémentaire exceptionnelle d'un montant de 29 750 €, afin de couvrir les dépenses engendrées par la COVID 19.

Barbecue collectif :

Le projet de construction d'un barbecue collectif sur l'esplanade du Port est à l'étude.

Commerce :

Monsieur et madame Jean-Pierre SARRAUT viennent d'ouvrir un nouveau commerce rue de l'Église et proposent à la vente des produits de leur miellerie et des produits dérivés, mais également de l'épicerie fine, des fruits et des légumes. La boutique verra dans les prochains mois l'installation de casiers de distribution automatique.

SÉANCE DU 25 JANVIER 2021

Absent excusé : Monsieur Daniel NOYRIGAT a donné procuration à monsieur Olivier RENAUD.

SUBVENTION FAÇADE :

Dans le cadre des subventions communales allouées aux particuliers pour la réfection des façades, une subvention a été attribuée à :

- Monsieur Jean-Louis TÉCHINÉ pour son habitation sise 3, Place de l'horloge (800 €)
- Madame Susan OVENS pour son habitation sise 25, Boulevard de la Papayette (643 €)

ÉGLISE CHAPELLE DU ROSAIRE :

Pour les églises classées ou inscrites à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, la CC2R peut intervenir sous forme de fonds de concours à hauteur de 50% de la part restant à la charge de la commune, une fois les diverses subventions déduites.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à solliciter auprès de la Communauté de Communes des Deux Rives une subvention d'un montant de 27 309 €.

ACHAT IMMEUBLE CADASTRÉ B 955 SUR LA COMMUNE (ANCIENNE MAIRIE + LES DEUX AILES DU BÂTIMENT) :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir l'immeuble cadastré sous le N° 955 de la section B pour une contenance de 449m², propriété de madame Viviane CHAUDORDY-MORIER, moyennant le prix de 120 000 €.

Cette acquisition permettra de restaurer un ensemble immobilier vétuste dans le centre ancien afin de créer des logements et des locaux commerciaux.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2021.

EXPERTISE PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE :

Le réexamen du classement d'AUVILLAR parmi les Plus Beaux Villages de France est inscrit à l'ordre du jour de la commission « qualité » en 2021.

En préalable à cet examen, le délégué général chargé de la qualité effectuera une visite-expertise du village le 19 mars. Un groupe de travail est constitué afin d'élaborer le dossier, nécessaire pour préparer au mieux cette visite.

RENOUVELLEMENT DU PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (P.E.D.T.) :

La commission « scolarité » est chargée d'élaborer le PEDT, car l'actuel arrive à échéance à la fin de la présente année scolaire. Ce document permet de coordonner les actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant et de bénéficier d'un fonds de soutien, qui finance la quasi-totalité des activités proposées.

SÉCURISATION DU CHEMIN DE SAINT JACQUES :

Les travaux d'aménagement et de sécurisation du chemin de Saint Jacques, depuis le viaduc de Coste Pelades jusqu'à Bardigues, devraient être engagés très prochainement par le Département.

ÉCLAIRAGE DU PONT SUR GARONNE :

La mise en lumière du pont sur Garonne sera inscrite au budget primitif 2021 du Conseil Départemental. La commune n'aura à sa charge que la consommation électrique à partager avec la commune d'Espalais.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE :

Le travail d'élaboration du nouveau site internet de la commune réalisé par Mrs Francis SOHIER, Gilles COMPAGNAT et Nicolas CHAUCHEFOIN du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Tarn-et-Garonne, touche à sa fin.

Infos Mairie

Plus Beaux Villages de France : troisième examen de passage



Auvillar a été classé parmi les Plus Beaux Villages de France le 05 novembre 1994. Une ré-expertise a eu lieu en 2015 et le classement a été confirmé le 26 juin 2015 avec des réserves.

Les demandes d'améliorations portaient sur :

- La mise en œuvre d'un traitement esthétique des bâtis selon « les règles de

l'art »

- La qualité des entrées du village

Même s'il n'est pas possible de détruire ce qui a été construit et même si des erreurs ont été commises, nous avons tenté, lors des réhabilitations, d'avoir une attention particulière sur ces critères.

Le 19 mars prochain nous serons de nouveau expertisés. La commission qualité de l'association, en charge du classement des 158 villages actuellement classés, se réunira en avril et statuera sur la confirmation ou non de notre village à être Plus Beau Village de France !

Rappelons que pas moins de 27 critères sont passés en revue par l'expert de l'association. Ils portent sur :

- La richesse patrimoniale
- La qualité de l'urbanisme et de l'architecture
- La réalisation d'actions de mise en valeur esthétique

Faut-il s'inquiéter de cette nouvelle expertise ?

Auvillar possède de solides atouts, comme sa dimension urbanistique, son patrimoine, sa qualité architecturale, le traitement esthétique des réseaux. Mais nous avons aussi quelques petites faiblesses que nous devrions pouvoir améliorer. Chaque propriétaire doit, sans aller à l'excès, pouvoir améliorer son mur d'enceinte, sa palissade, afin de rendre tout cela plus esthétique.

Des gestes simples doivent être consentis pour rendre notre village plus accueillant. Le label « Plus Beaux Villages de France » concourt à la prospérité économique de notre collectivité, de par sa notoriété.

Maîtrise des dépenses en énergie : Une étape supplémentaire

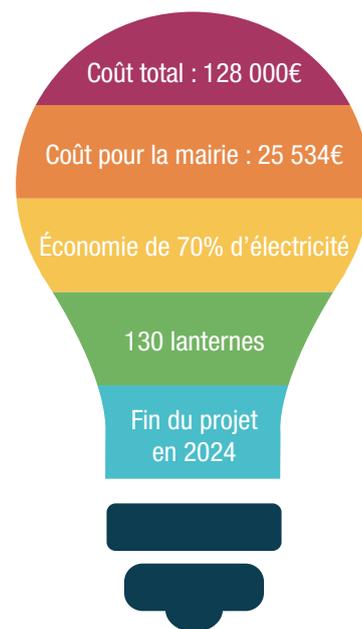
Engagée depuis maintenant 10 ans (Cf convention SDE/ Commune du 12/09/2012) dans la recherche d'économies sur sa facture énergétique, la commune, après avoir entrepris des travaux importants d'isolation thermique des bâtiments et remplacé l'ensemble des ballons fluorescents de l'éclairage public au profit de Led, s'engage dans une nouvelle étape.

Le projet de remplacement de nos 130 lanternes est en route. Depuis fin 2020, les 15 premières lanternes sont commandées et devraient être livrées fin février. Elles équiperont la place de la halle, les rues de l'horloge, du château et St Pierre. Les autres seront commandées et installées, sans discontinuer, en 4 étapes jusqu'en 2024.

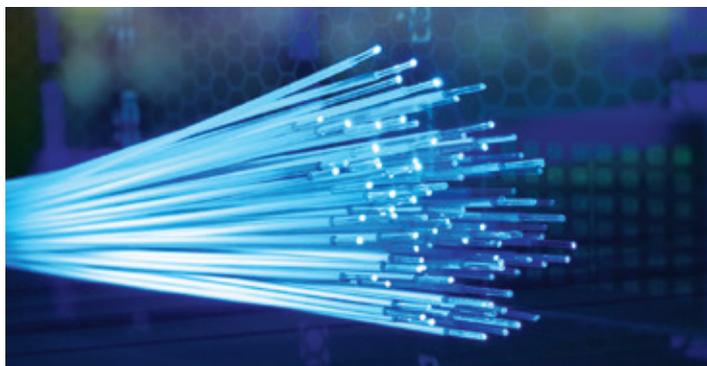
Elles sont de technologie Led et permettront une économie de 71% d'électricité par rapport aux lanternes en place. Mais qu'on se rassure, leur physionomie, ainsi que la cou-

leur d'éclairage, sont très proche de celles en place. Le choix a été arrêté à l'unanimité par le conseil municipal. Un exemple est en fonctionnement à l'angle de la mairie et de la rue du Château.

Le coût total de l'investissement se monte à 128 000€ HT. Grâce aux différentes subventions, le reste à charge pour la commune sera de 25 534 € sur 4 ans !



Fibre optique à Auvillar : les premiers foyers éligibles au printemps



Le Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique avec son partenaire Octogone Fibre ont entrepris la couverture de l'ensemble du Tarn-et-Garonne avec la technologie fibre optique d'ici fin 2022.

Après les phases d'études et des travaux structurants qui se sont déroulés sur la commune ces derniers mois, place à l'arrivée de la fibre optique pour tous !

A Auvillar, c'est dans la seconde quinzaine d'avril que les premiers logements du bourg et du quartier du port seront éligibles aux offres fibre optique des grands opérateurs. Progressivement l'ensemble des foyers de la commune situés au nord de l'autoroute seront raccordables mi 2021, puis au sud lors du second semestre.

Cette ouverture séquencée en plusieurs étapes permettra le basculement de la quasi-totalité de la commune à la technologie Fibre Optique d'ici la fin de l'année 2021.

Il faudra enfin attendre courant 2022 pour quelques foyers situés le long de la D953, qui bénéficient de l'amélioration de l'ADSL depuis 2017.

Des travaux de déploiement de câbles fibre optique vont se poursuivre, la plupart du temps suivant les mêmes cheminements que le câble téléphonique classique.

Tarn-et-Garonne Numérique et Octogone fibre communiqueront dès lors que le réseau optique sera installé pour permettre à chacun de se faire raccorder.

Pour se faire raccorder à la fibre, il appartient à chacun de souscrire un abonnement fibre auprès d'un opérateur (les conditions tarifaires sont équivalentes à l'ADSL bien que le débit soit jusqu'à 100 fois supérieur, intégrant la télévision et le téléphone fixe) et convenir avec lui d'un rendez-vous pour le raccordement du foyer. Cette intervention, assurée par l'opérateur commercial est prise en charge dans le cadre du programme fibre, sauf si des travaux structurants (fourreau ou poteau à installer, par exemple) sont à prévoir sur la partie privée.

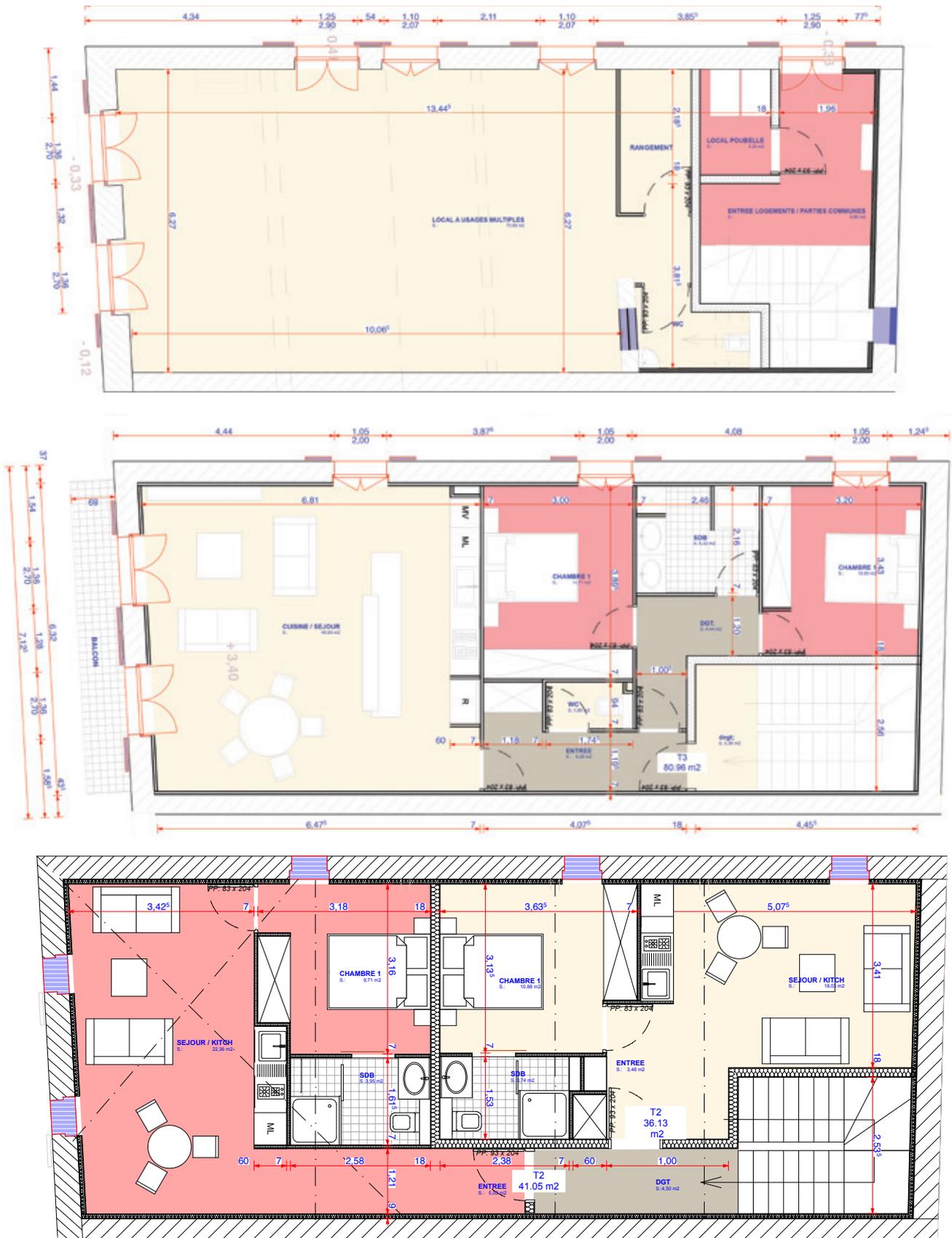
Afin d'éviter les arnaques, le lien joint permet de visualiser les opérateurs : <https://www.octogone-fibre.fr/le-projet-tres-haut-debit/operateurs/>

Plus d'informations sur <https://82numerique.fr> ou 05 67 05 52 00.

Bâtiment de l'ancien Office de Tourisme

Lors des élections municipales, nous prévoyions d'engager les travaux de réhabilitation de l'ancien office de tourisme pour la création de logements et commerce. Ce projet va se concrétiser dans les semaines qui viennent. Le choix

des entreprises est imminent, les travaux pourraient débuter au printemps. Ci-dessous, un aperçu des plans de réhabilitation.



Travaux de rénovation de l'église Saint Pierre

A chaque bulletin municipal, ou presque, nous avons l'occasion de parler des travaux de réhabilitation de l'église St Pierre. Il est vrai que ce joyau avait subi les assauts de l'histoire et surtout l'orage du 19 juin 2007, qui avait fortement endommagé le chœur.

Voici en quelques dates les travaux réalisés. Tout au long de ces 11 années les meilleurs artisans de la région sont intervenus sous l'égide de l'Architecte des bâtiments de France et de la DRAC. C'est l'architecte du patrimoine, Gaëlle DUCHÊNE, qui depuis le début a coordonné et conduit les travaux.

Les dates clefs :

- Restauration des voûtes et la croix du clocher suite à l'impact de la foudre en 2009
- Restauration du retable entre 2009 et 2014
- Restauration du chœur en 2013
- Inauguration des travaux du chœur et du retable le 28 mai 2014
- Diagnostic sur l'état sanitaire et structurel de l'édifice en 2015
- Restauration de la nef en 2017
- Restauration du bas-côté Nord 2019
- Restauration du bas-côté Sud en 2020
- Chapelle du rosaire en 2021.

Pour la chapelle du rosaire, suite à la réunion conjointe avec

les services culturels de l'Etat il a été validé le fait de dégager les décors et la finition plâtre du XIX^{ème} siècle. En effet, les sondages ont révélé la présence sur l'ensemble des élévations du décor XV^{ème} (faux appareil à double joints verticaux et fleurette) recouvert du décor XVII^{ème} (motif floral en partie haute).

Le décor XVII^{ème} est également très présent sur les nervures ainsi que sur les voutains (étoiles jaunes) y compris dans la niche centrale de l'élévation Est (masquée par le retable).

Suite au dégagement, une réunion conjointe a été arrêtée le mardi 16 mars afin d'envisager le projet de restauration. Nous en reparlerons dans la prochaine édition.

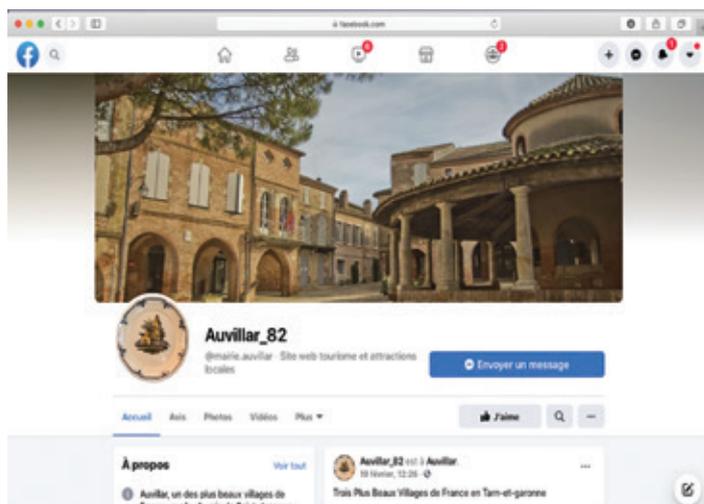


Brèves

L'Information des Auvillalais

Les Auvillalais ont à leur disposition plusieurs supports leur permettant d'être informés sur les événements qui se produisent dans notre village.

Outre le « canard auvillalais », cher à Francis SOHIER (canard-auvillalais@framalistes.org), la commune possède plu-



sieurs « médias » d'information.

- La page facebook : Auvillar_82
- Le groupe de diffusion mairie, permet d'être contacté en direct par la mairie pour tout événement ou information « officielle ». Pour s'inscrire, envoyer un mail à la mairie (mairie-auvillar@info82.com). Vous serez inscrit dans les heures qui suivent.
- Le groupe de diffusion VIAPPEL permet d'être contacté en cas d'alerte pour tout événement pouvant mettre en péril la protection des populations (orages violents, fortes précipitations, vents violents, alerte nucléaire, accident grave, pollution d'eau, etc). Cet automate a une importance capitale pour l'organisation des secours aux personnes. Il est déclenché exclusivement par la mairie dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde. Pour s'inscrire, il faut se rendre à la mairie et remplir une fiche.
- La Petit Journal d'Auvillar.
- Le « nouveau » site Internet, tout neuf, devrait être opérationnel dans les semaines qui viennent.

Contrôle d'assainissement

Le transfert de la compétence assainissement à la CC2R est effectif depuis le 1^{er} janvier 2021. Cela entraîne quelques changements.

Lors d'une transaction immobilière, une prestation de contrôle des branchements d'eaux usées est régulièrement demandée par les notaires.

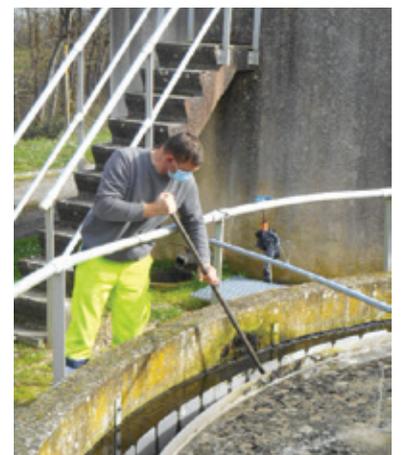
Pour un contrôle d'assainissement non collectif cette prestation est facturée 95 € par la CC2R.

Pour un contrôle d'assainissement collectif cette prestation était jusqu'à alors assurée par la commune, gratuitement.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, date de la prise d'effet du transfert

de la compétence assainissement collectif à la Communauté de Communes des Deux Rives, ce contrôle est assuré par un agent de la CC2R et est facturé 95 €.

La demande peut toujours être effectuée en mairie, qui la transmettra au service compétent de la CC2R.



Quelques brèves

Pont d'Auvillar

Depuis plusieurs mois, le pont d'Auvillar n'est plus éclairé, la faute à l'installation électrique devenue obsolète. Les services du Conseil Départemental ont étudié la faisabilité de réhabiliter l'éclairage en technologie Led. Une première réunion a eu lieu entre les responsables du projet et les élus d'Auvillar. Si le Conseil Départemental vote le budget correspondant, le pont retrouvera sa valorisation nocturne dès cette année.

Poste électrique surchargé

Le poste électrique dit de l'église, se trouvant dans la cour du bâtiment des Consuls est en surcharge permanente. Cela pourrait provoquer à terme des dégâts. Une étude technique d'ENEDIS et du SDE est en cours pour l'installation d'un autre poste dans le village. Cela n'est pas simple et nous en parlerons très vite.

Nos écoles, «la plus belle carte de visite de la commune»



ECOLE MATERNELLE « Hélène Rattier »

Effectif : 52 élèves
Direction : M^{me} Muriel CONTE (TPS-PS-MS)
Enseignante : M^{me} Corinne BOUCHY (MS-GS)
Assistantes maternelles : Jocelyne MARAVAT (MS-GS), Nathalie MATHIEU (TPS-PS)

ECOLE ÉLÉMENTAIRE

Effectif : 63 élèves
Direction : Geneviève GALAN (CM1-CM2)
Enseignantes :
M^{me} Véronique BRAS (CP-CE1)
M^{me} Delphine MAERTEN (CE1-CE2)
M^{me} Geneviève GALAN (CM1 et CM2) et M^{me} Margaux LASAYGUES les jours de décharge accordés aux « professeurs d'école maîtres formateur » le mardi et un mercredi sur deux.



HORAIRES

Lundi/mardi/jeudi/vendredi :
8h45-11h45 et 13h30-16h
Mercredi : 8h30 - 11h30



Saluons les enseignantes pour leur dévouement, leur patience auprès des enfants et la qualité de leur enseignement, ainsi que le personnel communal pour leur sérieux et leur implication.

• LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE :

La commune verse respectivement à la coopérative scolaire de l'école primaire et de l'école maternelle 2 500 € et 2 000 € afin de financer les projets éducatifs, les activités scolaires, les cadeaux de Noël aux élèves de l'école maternelle, les spectacles, les déplacements en bus...

La commune finance les fournitures scolaires, dont le montant s'élève à 4 700 € par an.

• ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES :

Présidée par M. Sylvain JOMBART, l'association organise des manifestations tout au long de l'année scolaire (carnaval, vente de sapins de Noël...), apporte un appui financier lors des sorties et finance des animations.

• LA COMMISSION SCOLARITÉ :

Présidée par M^{me} Nathalie SALAÛN, la commission scolarité composée de : Philippe SAINT-MARTIN, Sarah SOURBIER, Mathieu FRAYSSINHES, Isabelle GELDHOFF-JUPON s'efforce d'entretenir un échange régulier avec les enseignantes, les parents et le personnel. Elle élabore le Plan Educatif Territorial et participe activement à la mise en place des activités périscolaires.

LE FINANCEMENT DE L'ÉCOLE :

« *Il ne faut pas considérer l'école comme une charge mais comme une chance* »

Le coût annuel des écoles est estimé à :

Dépenses (Eau, produits entretien, personnel, chauffage, électricité, téléphone, assurance, personnel, repas, subventions, fournitures scolaires) : **220 000 €**

Recettes (repas, garderie, dotation de solidarité de la CC2R) : **96 000 €**

Coût d'un enfant : 1 078 €

Coût par habitant : 130 €



RÉPARTITION DES COMPÉTENCES COMMUNE/ CC2R :

La répartition de la compétence scolarité se fait depuis 2002 de la manière suivante :

La CC2R est compétente pour la construction, la restructuration et les grosses réparations sur les écoles qu'il s'agisse des bâtiments proprement dits, du mobilier et des équipements annexes (cours, préau, cantine, réfectoire).

Reste de la compétence de la commune, l'ensemble du fonctionnement : assurance, chauffage, éclairage, eau, télécommunications, entretien des locaux, personnel

LA RESTAURATION SCOLAIRE :

La commune a procédé à une délégation de service public (gestion semi-déléguée) en confiant la réalisation et la livraison des repas à la CC2R.

Le service de restauration est assuré par mesdames Carla REBEL et Myriam BONNET à l'école primaire et Martine LAGARDE à l'école maternelle.

Le prix du repas « enfant » est facturé par la Communauté de Communes à la commune 4,30 €, il est refacturé aux parents 2,25 €. La différence, soit 2,05 € est prise en charge par la commune.

Le tarif n'a pas augmenté depuis 2015.

Le nombre de repas servi durant une année scolaire s'élève en moyenne à 13 000.

La CC2R essaye de privilégier les producteurs locaux et le bio.



GARDERIE :

L'accueil se fait à l'école élémentaire. En raison de la crise sanitaire un service de garderie a été mise en place dans chaque école.

Le service est assuré par M^{mes} Martine LAGARDE, Myriam BONNET et Carla REBEL.

Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 7h30 à 8h20 et de 16h à 18h

Mercredi : 7h30 à 8h20 et de 11h30 à 18h

Ce service est réservé principalement aux enfants dont les deux parents travaillent pendant ces horaires-là.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE de 16h à 17h:

La commune propose gratuitement aux enfants 11 activités : Théâtre, rugby, squash, poterie, relaxation ludique, golf, échecs, dessin, langue des signes, hockey/roller et informatique.

L'engagement de la commune dans un Projet Educatif Territorial lui permet de percevoir un fonds de soutien de l'Etat qui finance en grande partie la rémunération des intervenants.



SOUTIEN SCOLAIRE :

La CC2R propose deux fois par semaine une séance de soutien scolaire pour les enfants du primaire qui présentent des difficultés. Le tarif est de 0.60 €/séance.

LES ÉQUIPEMENTS :

Pour permettre aux enfants de se dépenser durant les récréations, la commune a mis en place un city Park et un baby-foot dans la cour de l'école primaire et a renouvelé les jeux côté maternelle.

PROJETS 2021 :

Du 14 au 18 juin, les élèves du CE1/CE2/CM1/CM2 devraient se rendre en bus à la Grande Motte (Hérault).

La participation des familles s'élèverait à 90 €/enfant.

COVID ET ÉCOLES :

Les protocoles sanitaires successifs, à suivre avec beaucoup de rigueur, obligent le corps enseignant et la commune à réorganiser régulièrement le déroulement des journées.

Tout cela est possible grâce au plein engagement de tous dans la mise en place d'une organisation sans faille pour accueillir les enfants et leur garantir un environnement serein malgré les contraintes sanitaires imposées.

Ces restrictions engendrent toutefois pour la commune des dépenses supplémentaires non négligeables.

Infos d'ici

Dame Garonne prend la clef des champs !

Dès janvier terminé, Garonne n'en a fait qu'à sa tête et ce comme souvent. Certes la crue n'a pas atteint les sommets, comme en 1930, 1952, voire en 1875, mais tout de même, la côte du 26 janvier 2014 de 7m32 à La Magistère a été pulvérisée, sans atteindre la côte du 5 février 2003 de 8m04 mesurés à la même station de La Magistère (www.vigicrues.gouv.fr). Cette fois ci les 7m91 ont été atteints le 3 février à 1h15. Il ne faisait pas bon vouloir tenter le pique-nique sur l'esplanade du port !

Dans la journée du 2 février, nombre d'Auvillalais regardaient passer les arbres descendant à grande vitesse le courant. Des natifs du port, ils se reconnaîtront, se souvenaient même des anciens, bravant les éléments en furie, pour intercepter les barques et autres bois flottants au péril de leur vie ! Une autre époque !

Par mesure de sécurité, la mairie a déclenché une alerte par le système Viappel vers les habitants du port pour les infor-

mer que les services de voirie allaient mettre en place des barrières afin d'interdire la circulation sur la route du port. De plus, la montée des eaux dans les quartiers proches de Garonne a été surveillée.

La nature nous envoie le message que les manifestations extrêmes, comme les crues, les pluies torrentielles, les périodes de froid, de sécheresse ou de canicule ne sont pas derrière nous et que la prudence devant les éléments est toujours de mise. La Covid nous le rappelle chaque jour !



Cartes Grises



Le garage BENAC à Auvillar propose le service d'obtention des cartes grises pour les véhicules d'occasion.

Téléphone : 05 63 39 57 88

Mail : garage-benac@laposte.net

Documents carte grise pour un véhicule d'occasion (carte grise française)

1/ Original de la CARTE GRISE barrée

2/ Original de la DEMANDE DE CERTIFICAT D'IMMATRICULATION D'UN VEHICULE (cerfa N°13750*03)

Le document doit être rempli et signé par le ou les demandeur(s). Il doit également être tamponné si le demandeur est une société. IMPORTANT : ce document est OBLIGATOIRE pour toute demande de carte grise.

3/ Original du CERTIFICAT DE CESSION (cerfa N°13754*02)

Le document ne doit comporter aucune rature, surcharge, ou copie (même partielle).

IMPORTANT : pensez à vérifier la case (C4.1) de la carte grise pour savoir s'il y a 1 ou 2 titulaires. S'il y a écrit 2, alors il faut 2 signatures vendeurs sur ce document.

ATTENTION : Si le véhicule est acheté auprès d'un profes-

sionnel, merci de fournir à minima le dernier récépissé de déclaration d'achat.

4/ Original du MANDAT D'IMMATRICULATION (cerfa N°13757*01)

Ce document est une « procuration » qui nous autorise à effectuer les démarches de carte grise à votre place.

5/ Photocopie du CONTRÔLE TECHNIQUE de moins de 6 mois pour les véhicules de plus de 4 ans.

IMPORTANT : votre contrôle technique doit avoir moins de 6 mois le jour de l'établissement de votre nouvelle carte grise dans le système SIV.

6/ Photocopie du JUSTIFICATIF DE DOMICILE de moins de 6 mois :

IMPORTANT : la DECLARATION PRE-REMPIE D'IMPOT n'est pas acceptée par le Ministère de l'Intérieur.

Vous pouvez choisir parmi les documents suivants qui sont eux acceptés par le Ministère de l'Intérieur :

- Facture d'eau, de gaz ou d'électricité (attention aux dates des échéanciers, ceux-ci doivent être inférieurs à 6 mois)

- Facture Internet, de téléphone fixe ou téléphone portable

7/ Photocopie du PERMIS de CONDUIRE du titulaire :

Recto/Verso du Permis de Conduire (français ou étranger)

8/ Photocopie de l'ATTESTATION D'ASSURANCE (obligatoire):

Attestation d'Assurance / carte verte du véhicule en cours de validité.

Des bonjours pour des beaux jours



Je vous propose une mise en lumière de la pharmacie de notre village. Cette merveilleuse officine associe compétence et intérêt pour les relations humaines. Cha-

leur, écoute et professionnalisme sont les leitmotifs de cette équipe qui nous accueille chaque jour avec des «bonjours». Et en ces temps, si je puis dire «d'incertitudes» il me paraissait important de leur donner une tribune afin de nous rappeler à tous que la présence d'une pharmacie dans un village est une nécessité et non une évidence.

Présentation de l'équipe

Corinne : Pharmacienne

Jean-Luc : Gestionnaire administratif

Laurence : Pharmacienne

Angélique : Préparatrice en pharmacie

Géraldine : Préparatrice en pharmacie

Isabelle Latrille : Quelles sont vos missions au quotidien ?

Corinne Dournes : Notre mission première est la délivrance de médicaments sur ordonnance ou en achat libre. Nous faisons aussi du conseil santé, de la prévention, des dépistages...en somme tout ce qui peut améliorer la santé au jour le jour, avec un ré-aiguillage chez le médecin si besoin. Nous accordons une place prépondérante au patient en tant qu'acteur de sa santé. Nous faisons de l'éducation thérapeutique et de l'accompagnement. Nous parlons aussi d'observance : nous vérifions que les personnes prennent bien leurs médicaments, régulièrement et au bon moment de la journée. Nous sommes présents sur des plages horaires assez importantes et participons à un service de garde avec neuf autres pharmacies du secteur (accessible jour et nuit). Notre rôle est encore de maintenir au maximum les personnes à domicile, alternative à l'hospitalisation (mise en place de lit médicalisé, de matériel de perfusion, d'oxygène,...). De plus, c'est la troisième année que nous vaccinons contre la grippe.

Depuis mi-novembre, nous réalisons aussi des tests COVID à prélèvement nasopharyngé : c'est un test à révélation rapide, le résultat est donné en moins de 30 minutes. Et puis pour apporter un meilleur service aux patients, un concept émerge de plus de plus : l'inter professionnalité. Nous travaillons en synergie avec les autres professionnels de santé.

IL : Que pensez-vous de la situation actuelle ?

CD : C'est difficile moralement mais il faut rester optimiste dans la mesure où les vaccins sont là. Alors, continuons de mettre notre masque en n'omettant pas de le changer régulièrement, c'est important, et je rajoute que celui-ci est fait aussi pour protéger les autres. En revanche, il faut continuer à prendre soin de soi, il faut se soigner, le virus ne doit pas occulter le suivi médical. J'espère que cette crise saura développer notre côté «altruiste».

IL : Comment votre métier va-t-il évoluer ?

CD : Aujourd'hui, notre rôle ne s'arrête plus à la distribution précise et sécurisée d'un médicament derrière un comptoir, il s'est élargi : livraison de médicaments, suivis, dépistages, préventions, maintien à domicile, premiers secours... Nous avons la chance, sur Auvillar, de posséder un tissu de santé très important (médecin, infirmières, dentistes, kinésithérapeute et en paramédical, une sophrologue, une psychothérapeute) avec qui nous échangeons en permanence. La gestion de la santé de la population est devenue un élément de plus en plus important. Nous sommes à même, tous ensemble, de proposer un service beaucoup plus abouti.

IL : Quels sont vos projets ?

CD : Tout d'abord, j'espère que nous allons être en capacité de vacciner pour enfin éradiquer ce «satané» virus. Ensuite, je souhaite que notre officine reste un lieu d'échange, d'écoute, et de partage. C'est un lieu où l'on peut dire les choses, se confier sous couvert du secret médical (mise en place d'un espace dédié à cet effet). Nous nous devons de maintenir une pharmacie accueillante et bienveillante. Et puis, je finirai en disant que tout cela, je ne le fais pas toute seule. C'est grâce à mon équipe, sa bonne entente et surtout au grand professionnalisme de chacune. Nous avons eu des moments difficiles notamment pendant le confinement. Nous nous sommes retrouvées épuisées en juin. Mais c'est un métier qui procure énormément de satisfaction et en cela nous continuerons encore et toujours.

Rappel horaires pharmacie

- Le Lundi de 14h00 à 19h00
- Le Mardi de 09h00 à 12h15 et de 14h15 à 19h00
- Le Mercredi de 09h00 à 12h15 et de 14h15 à 19h00
- Le Jeudi de 09h00 à 12h15 et de 14h15 à 19h00
- Le Vendredi de 09h00 à 12h15 et de 14h15 à 19h00
- Le Samedi de 09h00 à 12h15 et de 14h15 à 18h00

LATRILLE Isabelle

Arrêt de tranche de la centrale

Le prochain arrêt du réacteur N°2 de la centrale pour révision débutera le 2 mai 2021 et ce pour 85 jours prévus. Certains employés chargés de l'arrêt arriveront une quinzaine de jours avant pour la préparation. Le CNPE de Golfech incite

les propriétaires de location à se rendre sur le portail joint : <http://www.portail-hebergement.fr> pour mettre en ligne vos hébergements.

Associations

Au musée du Vieil Auvillar

Les Amis du Vieil Auvillar ont le plaisir de vous annoncer que le musée a reçu en 2020 le nombre faramineux de : (roulement de tambour) 655 visiteurs, soit... cinq fois moins que l'année précédente.

Un peu d'humour est nécessaire pour résumer et oublier cette année chaotique qui n'a permis d'accueillir du public que trois mois en été. Ces chiffres même s'ils nous désolent n'ont donc rien de déshonorant et n'ont pas amoindri notre enthousiasme. Nous préparons le futur.

L'embellissement de notre collection n'est pas notre moindre souci. Francis Sohier et Jean Darrouy sont à la manœuvre pour repérer et acquérir les pièces rarissimes qui ne doivent pas partir ailleurs. Comme le font les plus grands musées, nous avons créé une cagnotte en ligne. <https://www.helloasso.com/associations/les-amis-du-vieil-auvillar>.

Vous pourrez faire des dons sur ce site et recevoir les reçus fiscaux correspondants. L'intégralité des sommes est rétrocédée à l'association, le site ne prenant aucune commission. Votre générosité servira à acheter de nouvelles faïences. Notre exposition aura plus de valeur pour le plaisir de tous. Informations complémentaires sur : <https://auvillar.museum/>.

Ouvrir les portes au public est toujours interdit à ce jour, mais le travail administratif demeure et Michèle assure les mille et une tâches qui lui incombent : courrier, gestion des réservations et surtout l'inventaire qui va de pair avec l'exactitude des références des pièces exposées. Lorsque les amateurs de faïences reviendront tout sera parfait dans les vitrines. Foi de Michèle ! Auvillalais n'hésitez pas à venir vérifier ses dires dès qu'on aura le feu vert pour la réouverture.

L'assemblée générale se tiendra le samedi 20 mars à 14 h 30, à la salle des fêtes, en respectant les consignes sanitaires. Ce sera le printemps et nous serons heureux de retrouver nos fidèles adhérents et nos bénévoles toujours mobilisés quoi qu'il arrive. Sans leur soutien rien n'est possible.

Mais vous, qui n'avez jamais poussé notre porte, osez venir, vous serez les bienvenus.

Association des Amis du Vieil Auvillar

UNE ÉVOCACTION DU PORT

Pendant les journées du Patrimoine, l'après-midi du dimanche 20 septembre, une causerie a été organisée par Joëlle Cywie et Les Amis du Vieil Auvillar pour évoquer la vie au Port au cours des soixante-dix dernières années. Le sujet a attiré une centaine de personnes au bord de Garonne.

Pierre Marchesi, 92 ans, y est né en 1928. Il a déroulé le fil de ses souvenirs et ému l'auditoire. Joëlle a longuement développé



son histoire familiale liée à la « Maison Vielhescaze ».

Après une carrière parisienne dans la police à la brigade des spectacles, Julien Vielhescaze et sa vaillante épouse Henriette, s'étaient installés dans cette maison en 1932, près d'Anna, sœur de Julien dont l'époux, le pêcheur Rémi Lagenes, promenait ses filets et attrapait les aloses avec une croix de Saint-André. Julien et Henriette ont cultivé leur jardin potager jouxtant la maison (aujourd'hui jardin municipal). Malheureusement un indispensable parking a chassé les arbres fruitiers. Leur petit-fils, Pierre Vielhescaze et sa jeune épouse Joëlle ont continué à faire vivre ce lieu en y invitant des artistes parisiens, des metteurs en scène, des comédiens (notamment ceux des films d'André Téchiné ou de Claude Mourthé). Joyeux fêtards, ils ont relancé la fête du Port du 15 août, alors tombée en désuétude, devenue comme chacun sait un événement important de la vie locale. Un peu plus tard, Alain Delsol et son épouse américaine Lucie ont créé une fondation pour accueillir des artistes d'outre Atlantique. Le VCCA a pris leur suite et reçoit chaque année en résidence des créateurs venus des Etats-Unis et d'ailleurs. Ils trouvent au Port une atmosphère chaleureuse et inspirante grâce au dynamisme de ses habitants. Christine MacAllister, anglaise de naissance établie au pied du Peyrat, en est une des figures. Cette synergie constitue une magnifique ouverture sur un large univers culturel et artistique international.

Dans la chapelle Sainte-Catherine, Anne-Marie Brune avait organisé une exposition de photos du Port, du Pont et des anciennes fêtes nautiques. Certains avaient prêté leurs photos personnelles, de classes, de la Saint-Noé ou de rencontres sportives et tous pouvaient y reconnaître des amis, des parents... leur jeunesse quoi !

Ce fut un moment de grande convivialité et chacun s'en est allé avec un peu de nostalgie dans les yeux et d'émotion dans le cœur.



Club de l'Age d'Or

UNE ANNÉE COMPLIQUÉE

Voilà presque un an que le club n'a pas rouvert ses portes à ses membres en raison du coronavirus et des contraintes sanitaires.

Le club a juste eu l'autorisation de réinvestir la salle des aînés début octobre pour organiser un mini-loto et quelques séances de gymnastique douce dispensées à une quinzaine d'adhérents.

Finis, les rencontres hebdomadaires, les parties de belotes, les lotos... tout le monde a cessé de se voir et cela entame considérablement notre vie sociale.

Comme il est encore impossible de se projeter, le conseil d'administration a pris la décision, en compensation du manque d'activités, d'offrir à chaque membre un bon d'achat de 10 € à faire valoir chez nos nouveaux épiciers à qui nous souhaitons la bienvenue et une pleine réussite.

Les dirigeants du club s'efforcent à ne pas rompre les liens en prenant des nouvelles des uns et des autres, mais la solitude commence à peser.

2020 a été une année déprimante pour beaucoup d'entre nous. Ces moments difficiles nous ont rappelé l'importance de la proximité,

de la solidarité familiale ou du voisinage et qu'il fait bon vivre dans notre village.

Débutons l'année avec optimisme, gardons l'espoir que 2021 nous redonne la joie de partager des moments de convivialité.

Prenez soin de vous et à très vite !



Association des Parents d'Élèves

Malgré le contexte actuel, l'APEEA est présente auprès des écoles et nos actions nous permettent de garder un lien avec les Auvillalais. Nous avons, en fin d'année dernière, acheté des masques de protection transparents pour les enseignantes de la maternelle et du CP, afin de faciliter l'appropriation des mouvements labiaux par les enfants.

Pour Noël, l'APEEA a également offert aux enfants de l'école maternelle, une séance de gym avec une animatrice et aux enfants de l'élémentaire une journée « recyclage et écologie » avec plusieurs ateliers (yoga, fabrication savon naturel, création boîte, jardinage, totem et attrape rêve avec bois flotté...).

Nous préparons également le printemps en proposant l'achat de potagers élevés ou des jeux de cartes de type UNO ou DOBBLE mais plastifiés afin de faciliter le nettoyage.

Afin de continuer à participer à la vie des écoles, nous prévoyons dans les semaines à venir le carnaval en extérieur le 12 mars (si le contexte sanitaire nous le permet), la mise en œuvre d'un vide

grenier le premier dimanche de mai avec une tombola, ainsi que la vente de fleurs et aromates à la même période.

Merci aux Auvillalais qui chaque année commandent un sapin auprès de notre association.

Nous serons heureux de vous revoir sur ces manifestations.

Les membres de l'APEEA



Auville en musique

Une nouvelle association se propose de participer à la réanimation de la vie culturelle auvillaraise après ce long repos non désiré.

Un programme musical qui se déclinerait ainsi :

- Concert dans l'église Saint-Pierre le samedi 26 Juin. Nous recevons des solistes de l'Orchestre de l'opéra de Paris pour une soirée exceptionnelle.

- Des apéritifs musicaux mêlant des formations classiques, jazz

ou musiques du monde, les vendredis d'été entre 18h30 et 19h30 (les 16, 23, 30 Juillet et 6 Août).

Une campagne d'adhésion sera lancée dès le mois de mars et nous comptons sur vous pour faire vivre la musique et la convivialité.

Présidente : Joëlle Cywie

Secrétaire : Claudine Richet-Paquin

Trésorier : Philippe Saint Martin

Trésorière adjointe : Valérie Josselin-Guérin

Cité en scènes

UN NOUVEAU VOYAGE DANS LE TEMPS

Les 9 – 10 et 11 juillet 2021

En ces temps troublés, il est souvent plaisant de se replonger dans nos beaux souvenirs d'enfance.

Il est utile de se remémorer les petites et les grandes histoires pour mieux se construire, comprendre le présent et imaginer le futur.

Une voix, une odeur, un son, un objet, un lieu, une époque : nos souvenirs nous procurent une énergie formidable. Nous dialoguons avec eux et avons même la faculté de transformer certains moments peu agréables en histoires positives ou même amusantes.

Certains d'entre nous, aiment raconter des histoires et sont de véritables conteurs. D'autres possèdent un talent, et non des moindres : savoir écouter les histoires.

Depuis plus de dix ans, les membres de Cité en Scènes vous proposent de voyager dans le temps.

En 2021, nous aimerions, plus que tout, partager nos aventures avec vous et construire ensemble des souvenirs communs.

Nous vous préparons une belle surprise que petits et grands adoreront raconter à leur tour.



L'Asceau

L'ÉTÉ À PAS RACONTÉS



Réunir sous la Halle, sur le parvis de l'église ou derrière la statue de la vierge, au point de vue de la place du château ou autour d'un hamac, près du majestueux cèdre de l'Office de Tourisme Intercommunal ou dans son patio, au calme de la rue Junca, dans la quiétude du jardin Michaud...

Entendre les réflexions d'un mathématicien mystique, la clémence d'un jugement, des histoires de cinéma, de la poésie, en français, en anglais...

Se retrouver dans la spiritualité, le silence, la bienveillance, des chants, en flânant ... en liberté ...

Tels ont été les Mercredis à pas racontés, six rendez-vous donnés au cœur de l'été. Où quelques lecteurs volontaires ont proposé des lectures d'une dizaine de minutes, dans les lieux emblématiques ou moins connus de notre charmante cité, à des auditeurs libres de déambuler à leur gré, selon leurs envies. Les thèmes furent variés,

la fréquentation tributaire de la chaleur et des contraintes sanitaires. Mais c'est souvent une vingtaine de personnes par soirée qui se sont rassemblées autour de textes à partager.

Rendez-vous à l'été 2021.

LES TONTONS FONT LEUR CINÉMA



Pour la 2^{ème} édition du festival ÉTOILES & VIEILLES BOBINES, un pangolin et une chauve-souris avaient décidé de mettre des bâtons dans les roues des Tontons de l'Asceau.

Mais les Tontons étaient bien résolus, quitte à avancer masqués, à organiser leur festival.

Après une 1^{ère} édition où le cinéma menait l'enquête, l'édition 2020 proposait au cinéma de traquer l'imposture.

Malgré la jauge imposée, le public a répondu présent et a pu ainsi voir Alain Delon naviguer sur la Méditerranée, Cary Grant arpenter les États-Unis de long en large et Harold Lloyd remettre les

pendules à l'heure...

En investissant le village, le festival se déroule toujours sur 3 lieux, proposant 3 ambiances différentes. En 2020, il s'est même enrichi d'une magnifique exposition à la salle Arkad.

Les Tontons souhaitent remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation : les festivaliers qui se sont déplacés nombreux, les bénévoles, les partenaires, La Communauté de communes, ainsi que la municipalité et ses équipes techniques.

Les Tontons vous donnent rendez-vous les 20, 21 et 22 août prochain pour la 3^{ème} édition du festival ÉTOILES & VIEILLES BOBINES.

Avec un peu de chance, vous pourrez sans doute croiser John Wayne et James Stewart au port, Raimu sur la place du Château et Jacques Tati sur le parvis de l'église...mais chut...vivement l'avant-dernier week-end d'août...

26 septembre 2020 - Rendez-vous au Port, les V.A.E. ont fait fort...

Kézako un V.A.E. ?

Vélo : Il faisait un temps à ne pas mettre un cycliste dehors : peu de degrés, mais bien des gouttes ! Et des vélos comme s'il en pleuvait : des VTT, des vélos de ville, de randonnée, un vélo de course cachant bien son jeu, et un tandem façon assis-couché.

Assistance : Une douzaine de personnes tout de même osa braver la pluie. Certains, invités pour l'occasion, expliquaient le fonction-

nement de leurs machines, en les laissant essayer aux volontaires. D'autres venaient aux renseignements parce qu'ils, elles, avaient bien envie de s'équiper, ou, curieux, découvraient les nouvelles technologies.

Électrique : Et éclectique. Il y en avait pour toutes les bourses, et toutes les envies. Du VTT à l'aise sur les chemins et terrains accidentés mais venu de Mansonville par la route en une vingtaine de minutes, à son cousin sévèrement musclé capable de se jouer de tous les dénivelés en comptant sur la puissance de l'assistance électrique. En passant par le plus sobre vélo de randonnée équipé de sacoches et dont l'autonomie permet de s'autoriser des virées dépassant largement les 60 kilomètres. Mais aussi le très discret vélo de course traditionnel équipé d'une roue arrière motorisée alimentée par une batterie insérée dans le porte-bidon. Joujou de l'inévitable amoureux de la petite reine d'Auvillar, il lui permet encore de souffler plus de kilomètres que de bougies sur son gâteau d'anniversaire. Et enfin la tout aussi cycliste du Port qui proposa des baptêmes en Pino, étrange tandem sur lequel le pilote est à l'arrière et peut converser avec son acolyte semi-couché à l'avant : le plaisir est alors vraiment partagé.

Le vélo sans effort, on en demande encore !

Ce rendez-vous a été l'occasion de signer une demande d'aménagement de la route des charretiers, pour la tranquillité des automobilistes et la sécurité des cyclistes. C'est en effet l'itinéraire privilégié par ceux-ci pour se rendre d'Auvillar ou Espalais à Valence.

Association ARKAD Centre d'Art



PROGRAMME CONTRARIÉ EN RAISON DE LA COVID 19

2020 - Une année en dents de scie

Obligée au confinement, la galerie n'a pu accueillir toutes les expositions initialement programmées.

Tout le monde a œuvré pour faire en sorte que l'activité ne s'arrête totalement, en ne cessant de s'adapter aux contraintes.

La saison 2020 n'a donc débuté que le 14 juin avec une exposition de peintures et sculptures du Collectif A7 suivie par :
Juillet - Exposition «Art Actuel» réu-

nissant 5 artistes avec de belles peintures et sculptures en bronze et terre.

Août - Dans le cadre du partenariat avec le Festival du cinéma, exposition des artistes, Joseph BOILON avec des photos d'artistes bien connus du grand public et Franck CABRA, avec ses peintures en noir et blanc grands formats.

Septembre - «Terres vagabondes». Exposition de photos et céramiques avec les boîtes mystérieuses d'Alexandra COURTY.

Octobre - Street Art avec l'artiste BATTISTA.

2021 Une année pleine d'espoir

Malgré l'incertitude sur l'évolution de la situation, nous espérons pouvoir rouvrir les portes dès le 1^{er} avril.

Le doute règne, mais l'envie de vous offrir un programme 2021 riche et de qualité est plus forte.

Au programme :

Avril - Mai : Exposition du peintre Tarnais Pierre ASSÉMAT, dont les œuvres ont figuré dans plusieurs revues d'Art et Musées. Sa peinture, débordante de vie, de sujets et de couleur vous fera oublier la morosité.

Juin-Juillet : «Moderne Primitif». Sculptures et peintures de trois artistes : Guy FREDERICQ - Antoine BONNET, tous deux de LAUZERTE, et NANIE.

Août - Septembre : (En attente de la réponse des artistes)

Octobre : Exposition de la peintre américaine Frances LERNER, en résidence à Arkad.

En mars, Nanie proposera dans son atelier, dans le respect des gestes barrières, un café littéraire sur Boris VIAN.

La Halle aux Grains

VIVAL REVIT !

Après quelques semaines de fermeture suite au départ des anciens gérants – Julien et Nicolas MUZZOLINI – arrivés en février 2017, les auvillars ont eu le 12 novembre dernier le plaisir de retrouver leur commerce de proximité.

Laetitia et Nicolas DHERBECOURT en sont les nouveaux gérants. Venus d'une commune rurale de la région de Limoges, dans la Haute-Vienne, ils sont passés par hasard à Auvillar et en sont tombés amoureux.

Il s'en est suivi une radicale reconversion, pour passer d'éducatrice pour jeunes enfants et chauffeur de taxi, au statut de commerçants. Ils ont donc aménagé dans le village, avec leurs enfants Salomé,



19 ans, esthéticienne en alternance à Montauban et Lilian, 13 ans, en 4ème au collège de Valence.

Le couple a réagencé le magasin pour le mettre à son goût.

Ils sont tous les deux enchantés d'être dans la cité touristique. "Nous sommes tombés amoureux d'Auvillar. Nous avons décidé de nous y installer, mais avons également l'envie de participer à la vie de la com-

mune au travers de ce commerce essentiel."

A ce jour, le commerce regroupe l'alimentation superette, un rayon presse, le comptoir tabac et la Française Des Jeux, un relais colis.

Le circuit court fait partie de leurs valeurs. Les miels de Jean-Claude RAFIN, les vins du Domaine de Thermes et les biscuits de Valérie VOGEL de Bardigues sont en bonne place sur le présentoir. Laetitia et Nicolas ouvrent du mardi au samedi de 7 heures à 19 heures (18h si couvre-feu) et le dimanche de 8h30 à 12h30.

Des travaux d'agencement de l'espace et d'embellissement du comptoir vont être bientôt réalisés.

Il ne reste plus qu'à retrouver au plus tôt une activité normale avec les marcheurs de St Jacques, les visiteurs de notre beau village et les nombreuses manifestations dans la cité tout au long de l'année.

Nicolas et Laetitia DHERBECOURT

8, 9 place de l'Horloge
82340 AUVILLAR
05 63 04 50 42

NOS RESTAURATEURS ADOPTENT LA FORMULE

« VENTE À EMPORTER »

Beaucoup d'établissements du territoire ont mis en place la vente à

emporter. De quoi se régaler à domicile tout en soutenant les chefs et les producteurs. Auvillar n'est pas en reste.

Le Restaurant de l'Horloge a été le premier au début du mois de décembre à offrir chaque dimanche midi, un plat à 9€, un vin bio à 14€ la bouteille et 2 sortes de pain à 5€ et 7€ le kg. Serge a aussi préparé le repas pour les fêtes de fin d'année. Réservations par courriel, message ou téléphone jusqu'au samedi 10h.

Le Bistrot du coin a emboîté le pas toujours le dimanche à midi depuis début janvier. Réservations au 05 81 78 66 16 ou 06 07 78 75 36 jusqu'au samedi 18h

Le Bacchus a démarré fin janvier avec des plats à midi tous les jours suivant les envies de chacun uniquement sur commande au 05 63 29 12 20.

Les restaurants d'Auvillar ont hâte de rouvrir au plus tôt pour notre plus grand plaisir. Le Bacchus vous accueillera uniquement le week-end du vendredi soir au dimanche à midi.

LA PETITE BROCANTE DU JARDIN



Irène BONILLO est tombée, elle aussi, amoureuse d'Auvillar. Elle a connu notre cité d'abord en tant que visiteuse puis au travers de la brocante des 13 et 14 juillet mais aussi des vide-greniers en tant qu'exposante. C'est elle qui a soufflé l'idée d'organiser la brocante du marché le 1er dimanche du mois en octobre 2018.

Pour concrétiser son projet et après quelques recherches, elle a fait l'acquisition de la petite maison située face à l'église. Après d'importants travaux de rénovation, elle a ouvert en août dernier une petite brocante dans le jardin. Vous y trouverez de mars à octobre, des articles féminins vintage, petits objets déco, etc...



DEVINETTE DE DÉBUT D'ANNÉE

Le 3 janvier dernier, les exposants du marché prennent le café comme chaque dimanche au centre de la Halle et en profitent pour trinquer à la nouvelle année. A ce moment-là, Odette ouvre ses volets et compte 21 tintements de verre. Odette a une oreille d'or. Elle aurait pu

être spécialiste des sonars dans un sous-marin.

Combien de personnes étaient présentes pour trinquer ?

Quelques minutes après, André arrive pour livrer La Dépêche aux habitués de la Place et du marché et il prend un café avec nous tout en trinquant.

Combien de tintements en plus ?

Un café sera offert à toute personne apportant les deux bonnes réponses sur le marché jusqu'à fin avril.

LE MIEL ET LES ABEILLES

C'est un concours de circonstances qui a permis à Jean-Pierre et Valérie Sarraut de s'installer à Auvillar. Après une carrière professionnelle très riche ils choisissent de se consacrer à l'apiculture, passion de jeunesse. C'est aussi un métier difficile qui a nécessité une formation à la chambre d'agriculture de Montauban. Une réussite : leurs 200 ruches produisent annuellement 5 tonnes de miel qu'ils écoulent sur les marchés et auprès des clients de leur gîte au Pin. Hélas la crise sanitaire met fin à ce système de distribution. Il leur faut trouver un nouveau débouché. Le rachat par l'une de leurs trois filles de la Boutique «Trésor du Sud» est une chance. Les voilà rue de l'Eglise, distribuant fruits et légumes des maraîchers de proximité, des huîtres et moules de Bouzigues et bien sûr leur miel. Jean-Pierre et Valérie ont opté pour des casiers automatiques, système en vogue apprécié des consommateurs, et peuvent ainsi dégager du temps pour se consacrer à leurs ruchers, une énorme charge de travail car ils ont aussi 150 ruches de pollinisation qu'ils installent au gré des demandes. Ils se mettent alors en quête d'un terrain proche pour déployer leur matériel d'apiculteurs, sans succès, mais découvrent les bâtiments laissés par Madame Chaudordy en plein centre d'Auvillar. Ils sont à vendre, vastes et pratiques, affaire conclue !

Et c'est là que commence la nouvelle vie de nos énergiques quinquagénaires, bouillonnants d'idées et du désir d'entreprendre. L'ancienne boutique de brocante va devenir une miellerie. Au rez-de-chaussée, un atelier d'extraction du miel et un espace de vente où l'on trouvera également de la limonade au miel et de l'hydromel. Ouverture prévue mi-mars. Au premier étage, l'atelier de mise en pot après maturation du miel et l'atelier de transformation de cire (environ 150 kg par an). L'ancienne maison d'habitation conservera son style années soixante-dix de qualité et deviendra un gîte :

4 places en bas et 10 en haut, et cela dès le mois de mai. Pour le confort des vacanciers un jardin de plantes mellifères et un couloir de nage occuperont l'ancienne cour cimentée. Des stages d'initiation à l'abeille seront proposés. C'est tout ? Non : à l'horizon 2022 un espace mieux-être trouvera sa place dans un ancien bâtiment rue de l'Horloge, avec chambres, restauration rapide et soins divers à base de... miel et d'abeilles bien sûr : l'apithérapie.

Ce qui motive Valérie et Jean-Pierre Sarraut ? Le plaisir d'être ensemble après tant d'années à travailler chacun de son côté.



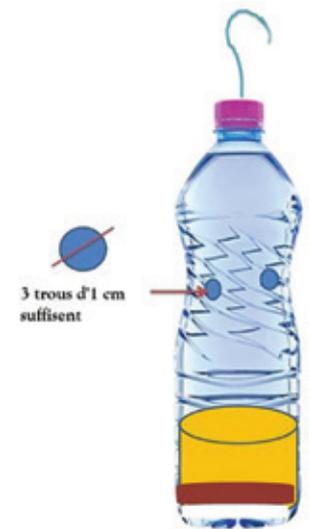
La recette du piège à frelons de Necty Apiculture (Cette recette n'attire pas les abeilles) :

1/3 de vin blanc sec premier prix

1/3 de bière premier prix

1/3 de sirop de grenadine ou de cassis

Faire 3 trous au 2/3 de la hauteur de la bouteille plastique de la grosseur d'une pièce de 5 centimes d'Euro. Verser les ingrédients à l'intérieur et la suspendre où l'on souhaite.



C'est la vie !

NAISSANCES :

- Zlatka MOROZOVA, le 24 juillet 2020
- Justin DESBOURDIEUX CUNY, le 21 août 2020

MARIAGES :

- Philippe GARDES et Delphine GAYRAL, le 1er août 2020
- Didier DUPEYRE et Corinne LEDU, le 12 septembre 2020
- Maxence PEPPONNET et Marie-Eva BRETTESS, le 12 septembre 2020

DÉCÈS :

- Bernard ROBERT, le 17 septembre 2020
- Daniel PLEINDOUX, le 11 octobre 2020
- Michel GIZARD, le 7 novembre 2020
- Gisèle CHAMBARON, le 19 novembre 2020
- Jean-Marie ROUX, le 15 décembre 2020

RECYCLER SES PILES, C'EST FACILE ET C'EST UTILE !



➔ **NE LES JETEZ PAS**
dans les ordures ménagères
et stockez-les dans un conteneur
comme le Cube à Piles Corepile.

➔ **RAPPORTEZ-LES**
Trouvez le point de collecte le plus
proche de chez vous sur notre site.



➔ Dans une pile ou batterie, jusqu'à **80% DES MÉTAUX**
SONT RECYCLÉS pour être utiles au quotidien.



CUBE À PILES



POINTS
DE COLLECTE



TRI ET
RECYCLAGE



FABRICATION DE
NOUVEAUX OBJETS



jerecyclemespiles.com

**Vous pouvez déposer les piles à la mairie
dans le cube prévu à cet effet**

www.corepile.fr



Corepile est un éco-organisme sans but lucratif sous agrément d'État
qui assure la collecte et le recyclage des piles et petites batteries usagées.

Corepile



Renseignements : facebook.com/villageprefere

Pour voter : ftvetvous.fr/levillage (gratuit)

**par téléphone au 3245
(0,80€/min+prix appel)**

